

Conseil municipal du 15 novembre 2021.

Le Conseil municipal de LA GENETE s'est réuni, salle PIGUET, ce lundi 15 novembre 2021, à 19h00, sous la présidence de Bernard COMTET, Maire de la commune.

Elus présents : Bernard COMTET, Chantal SIMONNET, Martine DUPONT, Patrick MONIN, Jérôme CABUT, Raymond BACONNET, Ludivine CAPDECOMME, Véronique MOREIRA, Christian FAURE, Stéphane MEUNIER, Gérard PACAUD.

Elus représentés : Daniel CASSEVILLE ; pouvoir donné à Christian FAURE
Thibault MUTIN ; pouvoir donné à Bernard COMTET

Elus excusés : Audrey MULLER, Sandie GONNOT.

Mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2022.

La nouvelle nomenclature comptable M57, obligatoire au 01/01/2024 pour les collectivités de moins de 3500 habitants, peut déjà être adoptée volontairement pour une utilisation dès le 01/01/2022.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte la mise en place du référentiel M57 au 01/01/2022.

Travaux Eclairage Public et Telecom concomitants aux travaux d'enfouissement BTS

P.Curtil

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques et Télécom, installation de nouveaux mâts, vont se poursuivre le long de la RD339, du bourg vers LA VILLENEUVE (CURTIL).

La résolution des travaux d'enfouissement pour Télécom s'élève 35508 € TTC, avec une subvention à 40% de 11336 €, environ 25000 € restent à la charge de la commune.

Les travaux d'éclairage public s'élèvent à 25037,20 € HT. La prise en charge du SYSDEL est de 17028,88 € HT. Le reste à charge de la commune s'élève à 8008,33 € HT.

La participation totale de la commune s'élève environ à 33000 € HT.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le montant restant à la charge de la commune pour l'enfouissement des réseaux Télécom.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le reste à charge communal de 8008,33 €HT pour le SYSDEL.

Equipements des lampadaires pour déco Noel

La pose d'équipements électriques sur 6 mâts existants a été demandée au SYSDEL, afin de brancher les nouvelles illuminations de Noel.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le devis de 1184,43 € HT des 6 prises « guirlande ».

Projet d'Eclairage Public Neuf- Chemin des ORMES

Suite à la réalisation de nouvelles maisons, un éclairage supplémentaire est nécessaire, Chemin des Ormes, pour un devis SYSDEL de 739,13 € HT.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le devis de 739,13 € HT .

Extension électrique construction Charrière du Mont

Un certificat d'urbanisme avait été déposé initialement sur la parcelle cadastrale 206, sise Charrière du Mont. Un poteau électrique desservait la parcelle. Suite à la division de cette parcelle (206 / 209), suite à la construction de 2 maisons, une extension électrique supplémentaire est requise. D'autre part, 2 projets de construction sont en cours, en face de la parcelle 209.

Le devis chiffré par le SYSDDEL s'élève à 11300 € HT , la participation de la commune s'élève à 6780 € HT.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'extension électrique Charrière du Mont, pour un reste à charge communal de 6780 €HT.

Tarifs location Tour JERUSALEM

Le sujet est reporté ultérieurement. Des précisions supplémentaires doivent être transmises.

Adhésion ATD (Agence Technique Départementale)

Le projet « chemin piétonnier , sécurisation du bourg) nécessite une étude très pointue, des demandes complexes dans divers domaines, nécessitant l'adhésion à un organisme spécialisé dans la gestion technique de projets communaux.

L'adhésion à l'ATD permettra l'étude et la réalisation sereine du projet. Elle s'élève à 2,5 € / habitant / an et débutera au 01/01/2022.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal vote la délibération optant pour l'adhésion complète à l'ATD 71.

Vente matériel communal

La commune disposait d'un pulvérisateur, devenu inutile depuis l'interdiction de produits phytosanitaires. Acheté 1000 € en 2013, un acheteur souhaite le reprendre pour 200 €.

- A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de sortir ce matériel de l'inventaire communal, et de le revendre.

Questions diverses

Logement Mairie

L'annonce faite sur Panneau Pocket et Facebook sera modifiée : suite à des travaux antérieurs, le logement est composé de 2 chambres et 1 grand séjour.

ONF

L'ONF a transmis un devis pour des travaux sylvicoles préparatoires à la replantation, sur la parcelle n°3 où des affouages sont en cours. Le Conseil Municipal demande à revoir le conseiller ONF avant de se prononcer.

Eparage

Les travaux d'éparage demandés à Stéphane MEUNIER ne peuvent être terminés par l'intéressé, surchargé. De nouveaux devis seront demandés.

Devis divers

Des devis sont en cours pour la pose de cheneaux, le long de la toiture des gîtes .

Un 1^{er} devis a été fourni par l'entreprise CORDIER, pour la confection d'un parking , à la droite du BBE, terrain communal. D'autres devis sont en cours.

Un devis pour élagage des buissons communaux au Domaine des Druides, sur 165m, a été établi pour 600 €.

Des devis pour remplacement des fenêtres de la Mairie sont en cours.

La fonction vapeur du nouveau four de la cuisine de la Tour JERUSALEM n'a pas été branché au circuit d'eau. Un devis est demandé.

Le BBE souhaiterait fermé sa terrasse par des bâches, afin d'augmenter sa capacité d'accueil. L'entreprise DESCHAMPS a émis un devis à 2142 € TTC pour 6 rideaux, et 1450 € TTC pour leur pose. Le BBE se propose de les installer lui-même.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote la délibération pour l'achat des bâches, le gérant se chargeant de la pose.

2 devis ont été reçus pour la fuite d'eau, vers l'école : entreprise GRAVALLON pour un montant de 622 € TTC et entreprise BOUTONNET pour 393 € TTC.

Une prochaine délibération sera demandée pour l'élagage de la haie communale, au BBE. Celle-ci sera remise en état, puis l'entretien laissé à la charge des nouveaux bailleurs.

Deux membres de la Commission « voirie et matériel communal » n'ont pas compris pourquoi ils n'avaient pas été conviés à la démonstration « tondeuse », en vue d'un achat. Réponse faite par Mr le Maire d'un délai très court.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au lundi 13 décembre 2021, 19h00, salle PIGUET.

